

COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE DE LA COMPOSANTE : IFCT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII, Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|---|------------------------------------|-------|--|-------------------------------|
| | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane A (CelCat A) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah VERDAGUER Natalia | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le: 16 janvier, 2023 Le Président RIEUR, DE LA Yvan AUGUET Université de Perpignan Via Domitia



COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE DE LA COMPOSANTE : IFCT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

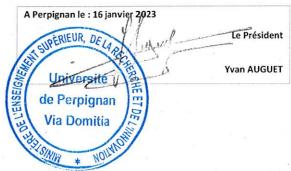
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|--|------------------------------------|-------|---|-------------------------------|
| FORMATION | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane B1 (CelCat B1) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.





COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES D'UNIVERSITE DE LA COMPOSANTE : IFCT

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2022-2023

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation, notamment le livre VII,

Vu les délibérations du Conseil d'Administration de l'université de Perpignan en date du 15/04/2022 autorisant la création (ou le renouvellement) des Diplômes d'Université ci-dessous

Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes d'université de la composante IFCT sont composés comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

| FORMATION | Président et Président suppléant * | | Membres | |
|--|------------------------------------|-------|---|-------------------------------|
| FORMATION | Nom et Prénom | Grade | Noms et Prénoms * ALMARCHA-PARIS Miriam MALET-SALVADOR Déborah | Grade |
| D.U. Certificat de Langue Catalane B2 (CelCat B2) | BAYLAC-FERRER Alà | MCF | | MCF VACATAIRE VACATAIRE |

Article 2 : Le Directeur de la composante IFCT et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 16 janvier 2023

Le Président

Yvan AUGUET

de Perpignan

Via Domitia